

**Compte-rendu
Commission Patrimoine
funéraire**

Réunion du jeudi 22 juin 2017
Eglise Notre-Dame de la Paix, Etrembières

Liste des participants (16) :

Monsieur	Michel	Augé	Le Grand Serre
Madame	Françoise	Augé	Le Grand Serre
Madame	Véronique	Belle	Service régional de l'Inventaire
Madame	Monique	Bonvallet	Association « Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ? »
Madame	Chantal Jane	Buisson	Guide-conférencière
Madame	Aude	Brunbrouck	Patrimoine Aurhalpin
Madame	Danielle	Coste	Fédération du Patrimoine de l'Est Lyonnais
Madame	Morgane	Gilles-di Pierno	Patrimoine Aurhalpin
Monsieur	Eddie	Gilles-di Pierno	Patrimoine Aurhalpin
Madame	Michèle	Léonet	Adhérente
Monsieur	Claude	Mégevand	Patrimoine Aurhalpin
Monsieur	Arthur	Musy	Patrimoine Aurhalpin
Madame	Florence	Poirier	Ville de Cluses
Madame	Marie-Claire	Rivoire	Association « Saint-Roch ! Vous avez dit cimetière ? »
Madame	Mireille	Rouffanche	Viniciacum
Monsieur	Bruno	Tachon	Ville de Pierre-Bénite

Excusés (3) :

Madame	Laurence	Hamonière	Historienne
Monsieur	Jean-Pierre	Ehrmann	Sites et Monuments
Madame	Nathalie	Bidan	Ville de Rennes

Introduction à la journée

Eddie Gilles-di Pierno remercie tout d'abord les participants d'avoir répondu présents. Le président remercie également Claude Mégevand de nous faire découvrir la commune d'Étrembières et l'église Notre-Dame de la Paix, désacralisée depuis plusieurs années.

La parole est donnée à C. Mégevand qui souhaite, au nom du maire d'Étrembières et en tant que président de la Salévienne, la bienvenue aux participants. Il fait un bref rappel historique sur le Pas de l'Échelle, faisant autrefois partie de la commune de Veyrier (Suisse) et rattaché à la commune d'Étrembières (France) en 1815. C'est sur le territoire de la commune, qu'un site préhistorique a livré le premier os sculpté datant du Paléolithique.

Un retour est fait sur la dernière réunion de la commission qui s'était déroulée le 09 juin 2017, à la mairie de Thizy-les-Bourgs. Une visite du cimetière de la commune avait suivi la réunion, avec la découverte de tombes à tiroirs.

Un point est également fait sur le déroulement de la journée : après la réunion, un buffet sera servi dans la salle des Bleuets et une visite commentée du cimetière israélite de Veyrier ainsi qu'une explication des rites funéraires juifs, par le Grand Rabbin de Genève, clôturera la journée.

Bilan du Printemps des Cimetières 2017

Arthur Musy remercie les participants (organisateur et visiteurs) et présente le bilan de la deuxième édition du Printemps des cimetières, qui s'est déroulé le dimanche 21 mai 2017 sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La tendance est à la hausse, tant au niveau des organisateurs (67 en 2017 contre 48 en 2016) que des sites concernés (74 cette année, 55 l'année dernière). Les retours publics et organisateurs sont également plus élevés, les retombées presse sont cependant légèrement en baisse (*Ndlr : la dernière revue de presse rapporte 116 retours presse, soit 16 de plus qu'en 2016*). Pour cette première année d'ouverture à l'Auvergne, seul le département du Puy-de-Dôme a participé, avec 4 sites, mais le succès de l'événement et sa présentation lors des différentes rencontres menées sur le territoire auvergnat laisse présager une plus forte implication pour les prochaines années. Trois organisateurs hors région sont à noter : Mayet (Sarthe), Rennes, Veyrier (Suisse). Les bulletins d'inscription ont été jugés majoritairement clairs mais une confusion entre les documents à renvoyer en version papier et ceux à renvoyer en version numérique a été signalée. 71% des organisateurs ayant fait un retour sur l'événement ont estimé que les documents de communication étaient de bonne qualité, leur livraison tardive a malheureusement empêché une large diffusion.

La question de la pertinence d'un livret regroupant l'ensemble des manifestations sur le territoire régional est posée. Pour Danielle Coste, cela montre l'importance de l'événement et sa portée régionale. Florence Poirier reconnaît également que cela permet de replacer l'événement dans un contexte plus général. L'inconvénient du livret régional est de collecter les informations de tous les organisateurs, les retours tardifs pénalisent les autres

participants ayant répondu en temps et en heure. La carte interactive mise en place cette année est jugée plutôt utile.

Concernant les supports de communication, certains souhaiteraient privilégier l'information numérique jugeant que le support papier n'est plus adapté. Cependant Danielle Coste rappelle que le public âgé, représentant un pourcentage important des visiteurs de l'événement, n'est pas assez formé à internet. Un affichage sur la grille du cimetière pour informer le public pourrait avoir des retombées intéressantes. Michel Augé remarque également que le papier permet de toucher un public plus large avec la distribution d'affiches et de flyers dans les commerces.

Le bilan de cette deuxième édition est très positif au niveau du nombre de visiteurs : plus de 2 000 sur l'ensemble de la région. La météo clémente a participé au succès de la journée même si la concurrence d'autres événements organisés le même week-end, notamment la Nuits des Musées, a peut-être réduit le nombre de visiteurs potentiels.

Bruno Tachon signale que la méconnaissance du contenu de l'événement ainsi que son intitulé peut écarter le public. La médiation doit être plus importante car le sujet intéresse beaucoup lorsqu'il est présenté en détail. La visite effectuée au cimetière de Pierre-Bénite a été enregistrée pour permettre de mieux présenter l'événement.

Ndlr : Le bilan du Printemps des cimetières est disponible sur notre site internet et consultable via [ce lien](#).

Réseaux européens : l'Association des Cimetières Remarquables d'Europe et la Route européenne des cimetières

Arthur Musy présente l'association des Cimetières Remarquables d'Europe, organisation à but non-lucratif destinée à promouvoir les cimetières comme un aspect fondamental de l'héritage culturel européen. Plus de 150 cimetières remarquables sont recensés dont le cimetière de Loyasse, les deux cimetières de Rennes et 5 cimetières parisiens pour la France.

Un retour d'expérience sur l'adhésion à cette association nous a été communiqué par Nathalie Bidan, responsable des cimetières de la ville de Rennes.

Deux types de structures peuvent adhérer, les villes, et les organisations type associations ou universités. Seules les villes peuvent présenter un cimetière pour être reconnu « Cimetière Remarquable Européen », car il faut être en mesure d'appliquer des mesures de préservation.

Le montant de la cotisation dépend de la taille de la commune. Pour Rennes, ce montant est de 700 euros la première année puis 400 euros par an. Le processus d'adhésion est long, un expert vient vérifier la candidature et accompagner la ville dans le processus d'adhésion.

Pour Nathalie Bidan, l'intérêt est triple :

- Faire partie d'un réseau européen, ce qui permet d'échanger avec des homologues d'autres pays et ainsi découvrir des techniques innovantes de valorisation du patrimoine funéraire. Cependant, pour en profiter pleinement il est nécessaire d'investir du temps et des moyens financiers pour participer aux événements, comme l'Assemblée générale annuelle, qui se tient dans une métropole européenne.
- Le deuxième intérêt est la reconnaissance apportée par la pose d'une plaque « Cimetière Remarquable Européen » à l'entrée du cimetière. Il s'agit d'abord d'une reconnaissance du travail accompli par les équipes de la ville en faveur du patrimoine funéraire et cela suscite un intérêt régional pour ce type de patrimoine.
- Enfin, une semaine de découverte des cimetières européens est organisée la dernière semaine du mois de mai, et met en avant les différents événements organisés dans les cimetières membres de l'association.

Arthur Musy précise que Patrimoine Aurhalpin va effectuer les démarches pour se rapprocher de cette association, dans l'idée de faire entrer le Printemps des cimetières dans la programmation de la semaine de découverte des cimetières européens. En fonction du prix de l'adhésion et des modalités de cette dernière, Patrimoine Aurhalpin adhérera ou non à cette association.

Chantal Jane Buisson demande s'il est possible pour Patrimoine Aurhalpin ou pour elle-même, d'adhérer à cette association pour faire du cimetière de Villeurbanne un Cimetière Remarquable Européen. Il lui est répondu que seuls les propriétaires des cimetières peuvent effectuer ces démarches, car pour présenter un cimetière, l'adhérent doit être le gestionnaire de ce cimetière.

La Route européenne des cimetières permet aux Cimetières Remarquables Européens d'intégrer une route culturelle européenne, et d'être répertoriés sur le site internet des Itinéraires culturels de l'Europe. Cependant, une nouvelle adhésion est nécessaire (environ 150 euros par an).

Recensement des tombes remarquables en Auvergne-Rhône-Alpes

Eddie Gilles-Di Pierno présente le projet de recensement des tombes remarquables de la région. Lors des prochaines réunions régionales de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, il faudra y être force de proposition pour faire inscrire des tombes remarquables de la région afin de promouvoir la conservation de ce patrimoine.

Formation à l'Institut National du Patrimoine

Les 27, 28 et 29 juin se tiendra à Paris une formation sur le patrimoine funéraire destinée aux professionnels du secteur.

Véronique Belle, qui interviendra lors de ce colloque, prend la parole pour présenter cette formation. Celle-ci reviendra sur les aspects de protection et de valorisation du patrimoine funéraire, en abordant différents points juridiques et techniques. Des visites de cimetières seront également organisées pour les participants. Elle précise qu'il ne s'agit pas d'un colloque, donc aucun acte ne devrait être publié.

Questions diverses, actualités régionales et nationales

Arthur Musy présente la publication « Cimetières et tombeaux, patrimoine funéraire français », édité par les Editions du patrimoine et qui a été offert à l'association. Cet ouvrage est disponible en librairie au prix de 49 euros et peut être consulté au centre de ressources de Patrimoine Aurhalpin au Fort de Vaise.

La parole est ensuite laissée à Marie-Claire Rivoire pour présenter la campagne de financement participatif organisée par l'association « Saint-Roch ! Vous avez-dit cimetières ? », dans le but de restaurer la statue dite de la Dame-Blanche. Celle-ci a subi un nettoyage à l'acide il y a quelques années, qui a causé des dommages importants.

La réunion se termine à 12h15.

L'après-midi, le Grand Rabbin de Genève présente les rites funéraires juifs puis Jean Plançon, guide-conférencier, mène une visite guidée du cimetière israélite de Veyrier (Suisse).